



Prix Konstantin Katarov 2024

Manifestation du 18.10.2024

Propos du Président du Fonds Katarovi

Avant toutes choses, j'aimerais exprimer à SE Monsieur l'Ambassadeur Naidenov, et à ceux qui l'entourent, notre profonde gratitude pour leur chaleureux accueil. C'est en effet un privilège de pouvoir tenir cette cérémonie au sein de l'Ambassade bulgare à Berne. Car, nous n'oublions pas que Konstantin Katarov a mené dans cette ville, de 1916 à 1920, ses études universitaires. C'est là qu'il a passé sa licence en droit et qu'il a obtenu son doctorat. C'est là, encore, qu'il a noué des liens étroits avec la Suisse et qu'il a découvert avec admiration les vertus de la démocratie telle que pratiquée dans la Confédération. Par contraste, la défaite de la Bulgarie, à l'issue de ce qui fut la première guerre mondiale, guerre perdue aux côtés de l'Allemagne dont elle était l'alliée, fut d'autant plus durement ressentie. Mais, simultanément, elle contribua sans doute à forger la détermination de Konstantin Katarov d'œuvrer pour le bien de son pays. Un exemple en fut fourni à fin 1918 quand le ministre plénipotentiaire bulgare décida de fêter la nouvelle année avec les citoyens bulgares résidant en Suisse. La fête eut lieu dans les locaux de la légation, à Berne. Les étudiants furent également invités, dont Konstantin Katarov. Les discours furent prononcés « sur un ton égal et calme », nous dit-on, et les participants s'apprêtaient à passer au buffet quand, de manière totalement inattendue, Konstantin Katarov demanda la permission de prendre la parole. Sans attendre la réponse, d'une voix ferme et assurée, il lança un « appel pour tirer la leçon de ce qui était arrivé, pour adapter les méthodes propres à redresser la patrie et pour la faire entrer ainsi dans une nouvelle ère ». Cela n'était pas provocant comme on aurait pu le craindre de la part d'un étudiant, mais c'était insolite dans l'atmosphère feutrée d'une légation. C'était surtout le cri d'une jeunesse bulgare en quête de renouvellement.

Si un adolescent avait quitté le foyer familial en 1916, c'est un citoyen qui y revenait en 1920. L'état déplorable dans lequel il trouva son pays l'incita à entamer avec d'autant plus d'ardeur sa vie active. Après avoir acquis le brevet d'avocat, il ouvrit son étude. Parallèlement, il développa une prestation de conseil en propriété industrielle, initiative hautement bénéfique à tous les points de vue. Auteur de multiples études juridiques, il participa à de nombreux congrès internationaux et fut en outre nommé professeur de droit commercial à la grande Université de Sofia « St Kliment Ohridski ».

Sa vie privée avait entre-temps franchi elle aussi une étape, à la fois discrète et capitale, quand il épousa Zinovia, qui allait être pour lui une compagne admirable, source inaltérable d'équilibre, de force et de confiance.

Preuve de l'efficacité économique de son engagement, Konstantin Katarov fut en mesure d'acquérir plusieurs immeubles, par exemple celui dont il loua les bureaux à la légation suisse en Bulgarie.

Pour ébranler cette brillante réussite, il fallut le déclenchement de la Seconde Guerre mondiale et la défaite de l'Allemagne nazie. Le réseau de relations internationales patiemment construit par Konstantin Katzarov lui valut d'être accusé de collaboration avec l'ennemi. Ses contacts avec l'Occident constituèrent de prétendues preuves des informations secrètes qu'il transmettait à des états étrangers. La location d'un de ses immeubles à la légation suisse et le mandat de conseil juridique qu'elle lui conféra en 1945, furent notamment considérés comme éléments à charge. Quant à l'argument selon lequel les informations fournies à la Suisse provenaient exclusivement de sources dont l'accès était public, fut proprement balayé, à telle enseigne que Konstantin Katzarov fut condamné le 8 avril 1953 à 15 ans de privation de liberté et à la confiscation de 3/4 de ses biens, jugement confirmé par la Cour d'appel.

C'est alors que se produisit un miracle. En 1954, le président de la Cour suprême demanda à l'Assemblée générale de surveillance des appels de réexaminer le jugement, qui fut déclaré contraire à la loi et annulé. Pour Konstantin Katzarov, cette réhabilitation marquait une victoire morale incomparable. Malheureusement, sa santé s'était fortement dégradée. Il décida alors d'aller en Suisse pour s'y faire soigner et, après un séjour au Sanatorium de Leysin, il s'établit à Genève en octobre 1956. Là, commence sa seconde vie. Il se consacre d'abord à sa dernière grande œuvre juridique, « La théorie de la nationalisation ». Il a besoin d'un juriste pour en parachever l'adaptation française. C'est le travail qu'il me confie et que j'accomplis durant deux ans en marge de mon stage d'avocat. L'étroite collaboration qui est la nôtre ne restera pas sans lendemain.

Car, Konstantin Katzarov doit trouver une source de revenus et il prévoit pour cela d'ouvrir à Genève un cabinet de conseil en propriété industrielle spécialisé dans les pays de l'Est. Mais, comme son épouse n'a pas été autorisée à le rejoindre en Suisse, il ne veut pas apparaître personnellement dans cette activité et me demande de pouvoir l'exercer sous mon nom. Malgré la responsabilité que cela implique, je lui donne mon accord. Appliquant la même rigueur qui lui avait si bien réussi en Bulgarie, il devient de la sorte une porte d'entrée privilégiée pour les dépôts de brevets et marques dans les pays de l'Est. Cela lui permet, en 1969, de réaliser sa grande idée de créer et de doter financièrement le Fonds Konstantin et Zinovia Katzarovi, sous l'égide du Fonds général de l'Université de Genève.

Durant ses études universitaires, à Berne, Konstantin Katzarov avait découvert les vertus de la démocratie helvétique. Grâce au Fonds, il va maintenant permettre à des centaines et centaines d'étudiants et chercheurs bulgares de venir temporairement en Suisse, notamment à l'Université de Genève, y poursuivre leurs études ou leurs recherches. A une époque où sévit, entre l'Est et l'Ouest de l'Europe, un implacable Rideau de fer, il leur offre en outre une occasion unique de voir à leur tour comment fonctionne un état démocratique. Parallèlement, le Fonds soutient de nombreuses publications et initiatives bulgares-suisse. Il favorise le lancement de projets coopératifs entre les deux pays. Et puis, son Comité décide, pour marquer le 125^{ème} anniversaire de la naissance de Konstantin Katzarov, de créer un prix portant son nom, destiné à récompenser une personnalité ou une institution bulgare dont le mérite aura été reconnu comme revêtant pour la Bulgarie un caractère exceptionnel et une valeur sortant de l'ordinaire.

Konstantin Katzarov étant né en 1898, ce Prix a donc été décerné pour la première fois en 2023, et attribué à Georgi Gospodinov. Je ne cacherai pas que ce choix avait suscité à l'époque une incontestable crainte, celle d'avoir placé la barre trop haut et de ne pas avoir, en 2024, un lauréat bénéficiant d'égales qualités. Heureusement, ces doutes ont aujourd'hui totalement disparu. En effet, le professeur Djonov rayonne aussi bien par ses compétences sur le plan médical et scientifique que par son souci de placer l'homme au centre des préoccupations.

Je ne doute pas que Konstantin Katzarov, s'il nous observe de là-haut, ne peut que se réjouir de ce choix.

Et comme j'ai commencé en exprimant notre gratitude à SE Monsieur l'Ambassadeur Naidenov et à son équipe, je ne voudrais pas terminer sans l'exprimer également au Dr Camelia Chisu, notre Secrétaire générale, et au Dr Erik Evtimov, membre du Comité du Fonds Katzarovi. Et bien sûr, merci à vous, Mesdames et Messieurs, de votre présence et de votre attention.

JCN / 18.10.2024